



Conseil général de la Charente-Maritime

Partenaire du développement de la filière Agro-Bio-Santé

Portée par son expérience dans le domaine agro-alimentaire et santé, un marché en développement, une forte détermination et un cadre de vie exceptionnel, la Charente-Maritime a tout naturellement appliqué son esprit pionnier au secteur Agro-Bio-Santé.

C'est une filière qui compte dans notre département, réunissant tous les atouts pour réussir face à l'explosion des marchés du bien-être et de l'alimentation santé :

- Des entreprises qui ont su faire le pari de l'innovation et de la haute technologie en s'appuyant sur leurs compétences historiques dans l'agro-alimentaire.
- Un tissu de laboratoires de recherche et des centres de formation habitués à travailler en réseau et en étroite relation avec les entreprises.
- Des ressources naturelles et une tradition de produits de grande qualité.
- Une volonté politique de soutenir le développement de nouvelles activités Agro-Bio-Santé.

La Charente-Maritime est donc un territoire privilégié pour l'implantation de nouvelles entreprises de ce secteur, qui représente l'un des axes majeurs de son développement économique.

C'est pourquoi le Conseil Général soutient l'organisation des Journées Aliments et Santé depuis sa création. Il mène des actions continues de prospection en France et en Europe sur cette filière depuis plus de dix ans, et a accueilli, au sein de son « *Incubateur jeunes diplômés créateurs d'entreprise* », plusieurs projets issus de ce secteur.

Le Conseil Général, à travers sa Direction de l'Emploi, de l'Economie et du Tourisme, sera présent lors de ces journées et propose aux porteurs de projets d'implantation ou de création d'entreprise de les accompagner dans :

- la mise en relation avec l'ensemble des partenaires économiques,
- l'instruction des dossiers techniques immobiliers et financiers,
- l'accès aux aides spécifiques à l'implantation.

Pour toute information sur les opportunités offertes par la Charente-Maritime,

Contact : Michel GRESLÉ

Direction de l'Emploi, de l'Economie et du Tourisme – Conseil Général de la Charente-Maritime

Tél. : 05.46.31.71.00. – Fax : 05.46.31.71.13. email : michel.gresle@cg17.fr